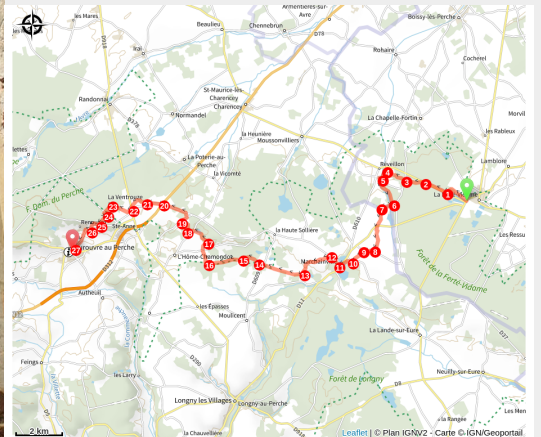


# Tour des Collines du Perche - Etape 4 : De La Ferté-Vidame à Tourouvre

CC des Hauts du Perche



Eglise de Tourouvre (F. Demeule)



*Cette randonnée est la quatrième étape d'un circuit de huit jours et de 220 km, le Tour des Collines du Perche. Cette 4ème étape nous fait parcourir une partie des limites nord du Grand Perche avec ses grandes forêts dont l'emprise a très peu changé depuis les temps médiévaux.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h 34

Longueur : 29.0 km

Dénivelé positif : 258 m

Difficulté : Très difficile

Type : Traversée

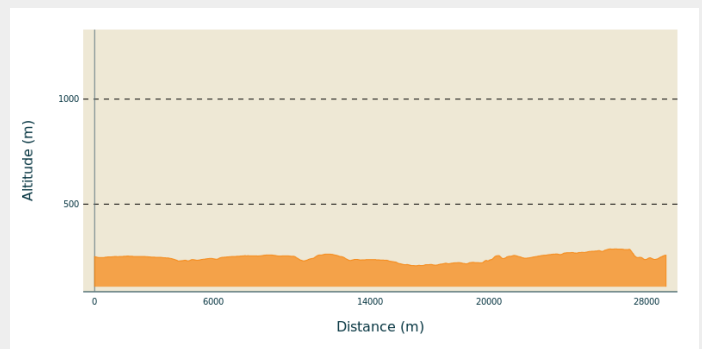
Thèmes : Forêt, Panorama et paysages

# Itinéraire

**Départ** : La Ferté Vidame

**Arrivée** : Tourouvre

## Profil altimétrique



Altitude min 207 m Altitude max 287 m

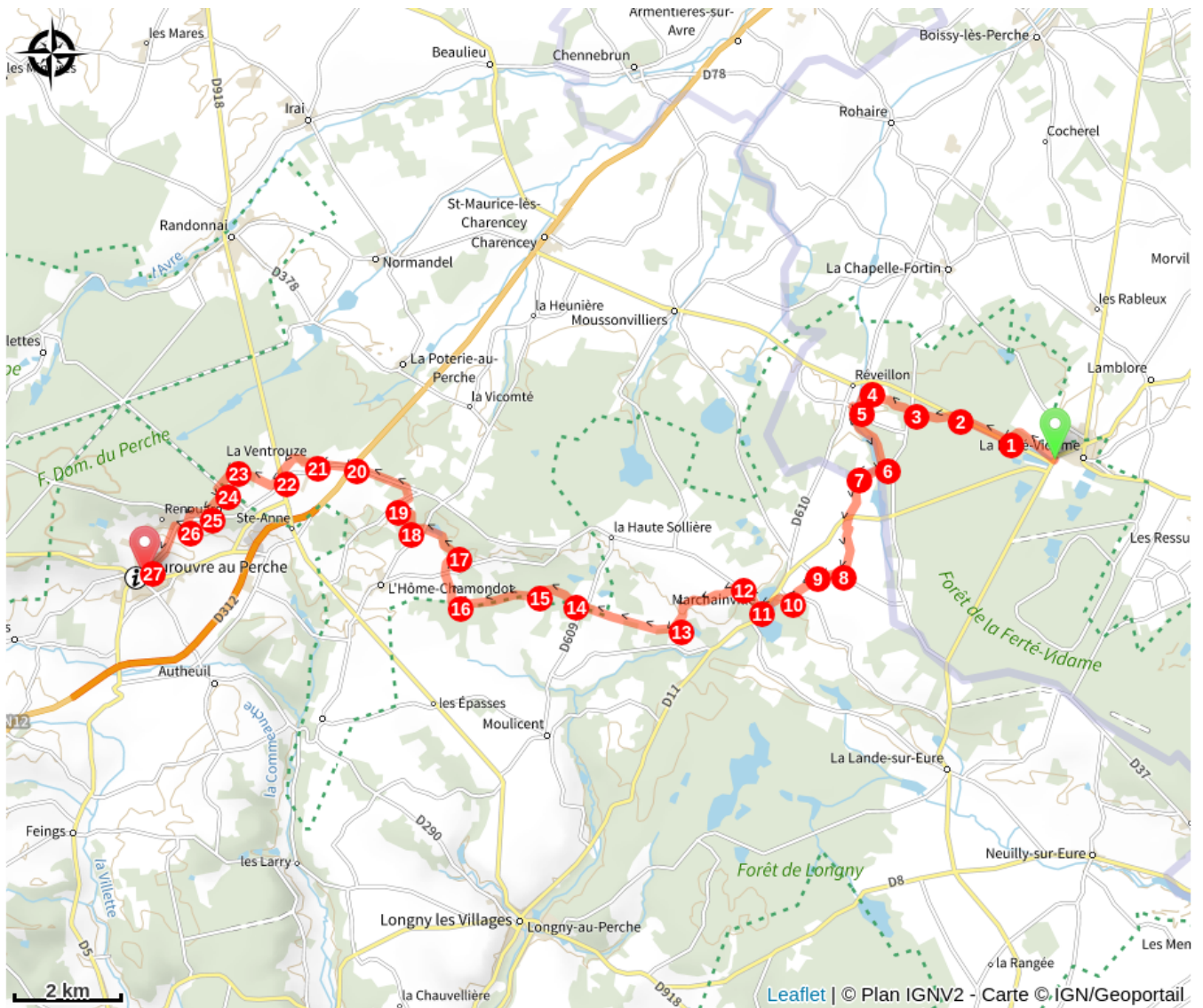
Dos au château, et précisément à la pancarte « La Ferté-Vidame », prendre la très large allée en herbe qui longe les bassins en les laissant à votre gauche. Environ 500 m plus loin, négliger l'allée qui s'infléchit à gauche et continuer tout droit en longeant la petite route goudronnée. Emprunter la 2e passerelle qui franchit le fossé et poursuivre à gauche sur le goudron pendant 50 m, puis tout droit sur le chemin de terre et d'herbe jusqu'à la Maison du Garde, au Rond Montpensier (appelé par erreur Rond Victoire sur les cartes de l'IGN).

1. Virer à droite et suivre la D24 sur 1 km jusqu'à une allée qui part sur la gauche un peu avant le Rond Saint-Simon (panneau «Chemin de Promenade»).
2. Obliquer à gauche et suivre alors le balisage Jaune. Il faut bien noter que la forêt est privée et seules quelques allées sont ouvertes à la randonnée. 100 m plus loin, traverser une grande ligne, Ligne de la Chapelle-Fortin) puis une autre, avant de déboucher sur la D317.1.
3. Traverser et poursuivre en face en lisière de forêt, puis dans la plaine jusqu'au Haut-Coudray.
4. Prendre le sentier à gauche en direction du Bois Impérial.
5. Il serait dommage de passer si près de la jolie chapelle de Réveillon sans la voir. Aussi, nous vous recommandons, au croisement, d'emprunter la D3172 à droite sur quelques dizaines de mètres. Revenir ensuite en arrière pour reprendre à droite sur le chemin du Bois Impérial. Longer l'Étang du Buternay (les panneaux «Propriété privée» cloués sur les arbres en entrée de chemin ne concernent que les sous bois, et pas le chemin lui-même qui est bien public).
6. Une fois l'étang dépassé de 200 m environ, abandonner le balisage Jaune pour prendre un chemin à droite qui, 50m plus loin, enjambe un ruisseau par une passerelle. Ce chemin représente la limite entre l'Orne et l'Eure-et-Loir et, au sortir du bois, traverse le bout de la piste enherbée d'un petit aérodrome.
7. 250 m plus loin, au croisement d'un chemin en terre, tourner à gauche. Traverser Chanteloup où le chemin devient goudronné. Continuer jusqu'à la D11. Traverser la D11 et continuer tout droit sur le petit chemin goudronné en traversant la Livarderie. ↵  
Au croisement, poursuivre tout droit sur un chemin de terre qui passe devant la Josserie et rejoindre la D3173.
8. Prendre à droite et dépasser le hameau du Luxerot.

9. En sortie, prendre le premier chemin (herbu) à gauche. À la fourche qui suit, obliquer à droite pour arriver à la Hardellière. A la route, tourner à droite et faire environ 150 m.
10. Prendre le chemin qui plonge sur la gauche. A l'étang (bel endroit pour une pause), traverser le parking et prendre la D11 vers la gauche pour entrer dans Marchainville. Virer à droite, Rue de la Forge.
11. Au pied de l'église, suivre à droite la D243 qui monte en passant devant le cimetière. Dépasser le Bois-Marié à main droite.
12. Environ 100 m plus loin, prendre à gauche le chemin à travers champs qui devient goudronné au Fossé Neuf. Au Stop, aller tout droit et poursuivre jusqu'au virage à gauche.
13. Quitter la route pour prendre le chemin à droite (ancienne voie romaine, dite de Chartres) et le suivre tout droit sur 2 km. Traverser la D609 et prendre en face, direction la Butte de Brotz.
14. Environ 200 m plus loin, emprunter le chemin à droite qui descend vers le Moulin de Brotz (Brasserie Guinguette) et longe un étang. Continuer tout droit pour atteindre les deux bâtiments du moulin (on rejoint à cet endroit, le GR®22).
15. Suivre à gauche le fléchage du GR®22 sur la voie romaine. Après une passerelle sur un ruisseau, le chemin oblique à droite. Cette partie est souvent inondée. Se frayer un chemin en sous-bois, passer au large de l'Oie Blanche et poursuivre jusqu'à une fourche, 400 m plus loin environ.
16. Quitter le GR®22 en suivant le chemin qui descend vers la droite. Suivre le balisage VTT bleu jusqu'en forêt du Perche. Traverser la D617 et dépasser un étang à main droite.
17. Suivre le chemin naturel à gauche puis, après 400 m, prendre le chemin de gauche, le long de l'étang. Passer devant les ruines du château de Gannes, traverser la D291 et suivre le chemin en face sur 200 m environ.
18. A la Canardière tourner à droite en épingle à cheveux pour atteindre le Mont-Huchet.
19. Au lieu-dit le Mont-Huchet, prendre à droite sur 250 m puis un petit chemin à gauche qui mène à la D 243. Prendre à gauche jusqu'à la N12 dont la vitesse est limitée à 70 km/h à cet endroit, toutefois... **prudence !** avant de traverser.
20. Traverser et prendre la D243 vers la Ventrouze. À 500 m, tourner à droite et suivre la petite route qui conduit au manoir puis à l'Eglise Sainte-Madeleine.
21. Longer le cimetière puis virer à droite à angle aigu le contourner en passant devant le Monument aux Morts. Suivre ensuite le chemin à gauche (circuit VTT) qui conduit à la Houssière. Au lieu-dit, prendre à droite sur la D243 et atteindre immédiatement la D918.
22. Traverser la départementale pour suivre la route en face sur 50 m. Ensuite, le chemin est à droite dans le virage, direction la Bertinerie/la Rousselière / 30 km/h. Goudron sur 250 m, puis herbe. Poursuivre ensuite tout droit par un chemin non carrossable après la Bertinerie qui entre dans la forêt domaniale au niveau d'une grosse pierre peinte en rouge. À environ 300 m, l'allée s'infléchit légèrement à droite. Marcher 250 m de plus environ.
23. Attention : On quitte le balisage VTT. Prendre un layon descendant à gauche, qui traverse une belle allée herbue un peu plus loin. Continuer sur le layon en face pour déboucher, au bout de 400m, sur la petite Route Forestière de Sainte-Anne, goudronnée et fermée à la circulation. Prendre à gauche.
24. Poursuivre à droite par un layon entre les parcelles 187 et 189. Celui-ci débouche sur une allée pierrée que l'on emprunte à gauche sur quelques dizaines de mètres.

25. Au goudron, virer à droite en épingle à cheveux puis prendre le deuxième chemin qui descend à gauche, goudronné au départ puis en herbe (vue sur Tourouvre). Traverser la route et prendre le petit chemin goudronné en face.
26. Au carrefour, emprunter la rue à droite dans le hameau et au Stop, virer à gauche sur la D243 vers Tourouvre Suivre le trottoir de gauche puis la voie piétonne.
27. A l'arrivée au bourg de Tourouvre, devant le cimetière, prendre à droite la Rue de la Verrerie jusqu'à l'église.

# Sur votre chemin...





# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le tracé sur le terrain.

Tous commerces à La Ferté-Vidame et à Tourouvre, mais le cheminement est forestier et campagnard, il faut emporter les vivres de randonnée.

## **Lieux de renseignement**

### **Maison du Parc naturel régional du Perche**

Maison du Parc, Nocé-Courboyer, 61340  
PERCHE-EN-NOCE

[info.tourisme@parc-naturel-perche.fr](mailto:info.tourisme@parc-naturel-perche.fr)

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>



### **Office de Tourisme des Hauts du Perche - Bureau d'Information Touristique de Tourouvre-au-Perche**

33 rue du 13 août 1944, 61190  
TOUROUVRE-AU-PERCHE

[ottourouvre@cdchautsperche.fr](mailto:ottourouvre@cdchautsperche.fr)

Tel : 02 33 73 83 25

<http://www.tourismehautsduperche.fr>